

M. et Mme - Guy Ragot.

Bulletin MUNICIPAL

de Châtelneuf

90

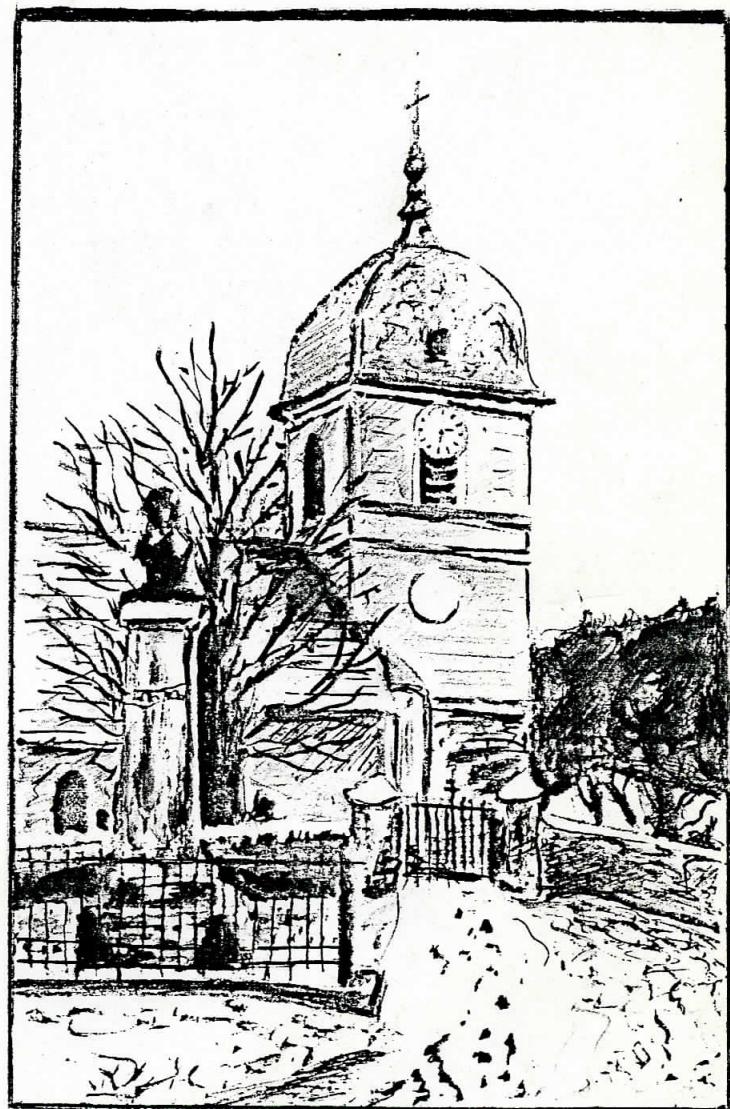
février

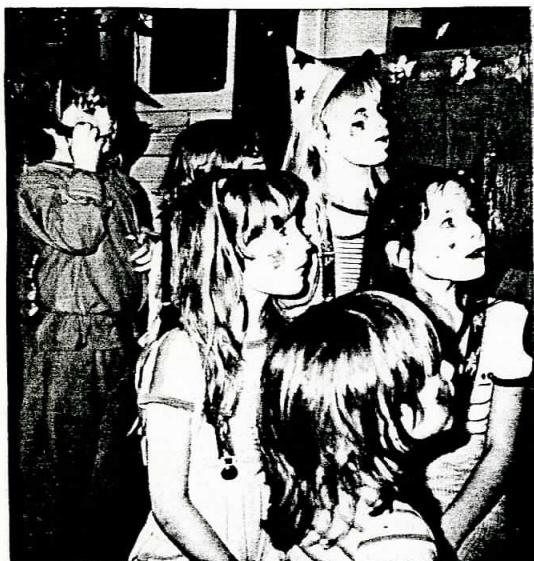
SOMMAIRE

PHOTOS. Fêtes de l'août
propos de Mme Vannoz Stéphane
PROJET de Mme Guind (Ramassage
de divers objets.)

Plan pour la nouvelle mairie
Compte rendu des réunions du
Conseil Municipal.

Dépenses 1989.





FETE DE NOËL

décembre 84



FETE DE NOËL - DECEMBRE 89



AVANT-PROPOS

Cet article, (S'il est digne de ce nom !) peut être res-senti comme une provocation, en fait c'est celui du parti pris qui consiste à vouloir l'information et si possible la vérité . Par ailleurs, j'ai longuement hésité à faire publier cet article car je n'ai pas la prétention de savoir écrire, toutefois j'ai celle de vouloir partager et de faire partager mes idées avec des êtres responsables.

" COMPRENNE QUI VOUDRA " (P.ELUARD)

Il y a de cela quelques années, le bulletin municipal de Châtelneuf avait pour le moins provoqué quelques remous au sein du village. Il fut interrompu pour des raisons en-core difficilement explicables...

Aujourd'hui tel le phénix, il renait de ses cendres aux vues d'une opinion qui sembla reconnaître son utilité pour ne pas dire sa nécessité.

En effet la transparence ou l'information des comptes de notre commune restent les meilleures garanties de la com-préhension. Mais une information à sens unique peut être source de manipulation! Il est donc évident que l'adhésion de tous est nécessaire.

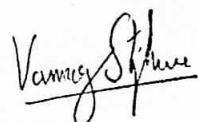
Nous voici de ce fait, grâce à ce numéro face à nos res-ponsabilités. Mais qu'on se le dise... Vouloir ne suffit pas, faut-il encore le faire; c'est-à-dire prendre sur son temps, apporter les matériaux, en un mot: s'impliquer.

La réussite d'un tel projet ne dépendra que du concours de tous, qui s'il est réel, contribuera à un dialogue aut-hentique...Ce qui n'impliquerait en aucun cas, un retour-nement de veste !!!

Alors, que nous vivons une fin de siècle où un souffle de démocratie balaie même les idéologies les plus obtues il est paradoxal de voir un tel affrontement au sein de notre communauté, qui d'ailleurs est davantage le fruit de luttes individuelles que d'engagement responsable.

Plutôt que de rester à ce jeu "du chat et de la souris" qui n'amena jusqu'à ce jour que spéculation et médisance, devenons adulte, engageons le dialogue pour que ce journal puisse être le reflet d'une démocratie si petite soit-elle, qui toutefois s'installera au nom de la communauté pour un avenir davantage prometteur...

En espérant seulement que ces propos ne soient pas synonymes de naïveté, je crois tout simplement que cette alternative est POSSIBLE.



La bonne conscience !

Il s'agit là d'une expression populaire dont nous avons tous une idée assez précise. En effet sous son air bonasse, elle camoufle la malhonnêteté intellectuelle: il suffira de faire telle ou telle chose...pour se donner bonne conscience. Ainsi de nos jours en matière d'environnement, avoir bonne conscience; c'est de voter pour le mouvement écologiste ou pour le moins partager l'avis général quant au péril que courent nos régions menacées quotidiennement par le monstre Pollution.

Mais plutôt que d'avoir un besoin de bonne conscience, ne devrait-on pas plutôt se conduire en tant que conscience bonne. Ainsi, plutôt que de brûler ou de jeter nos détritus artificiels dans un lieu qui mériterait d'ailleurs certainement mieux, ne devrait-on pas gérer intelligemment nos rejets, ce qui à ce propos se rapprocherait davantage d'une attitude responsable! Celà nécessite une certaine remise en question de nos habitudes passées, en somme ce n'est qu'une question de savoir vivre.

Par le biais de l'Association de Lutte Contre le Gaspillage (ALCG), concrétons ce dont nous sommes capables, je tiens par ailleurs à vous remercier très sincèrement pour votre participation lors de la collecte du jeudi 02 novembre 1989. Afin que cette expérience se renouvelle régulièrement et le plus souvent possible (ce qui dépendra de la quantité), je vous propose de remplir le coupon-réponse ci-dessous. Ce questionnaire est d'autant plus utile qu'il permettra d'évaluer le réel impact de cette initiative auprès de la population. La réponse de tous est donc nécessaire, même si elle est négative.

Vous pourrez déposer votre coupon-réponse dans l'urne située sur la boîte aux lettres au châlet.

merci. Mme GIROD

(pour ne pas nuire à votre intégrité, les mentions Nom et Prénom sont facultatifs)

1°) Êtes vous prêts à participer: OUI NON

Vos critiques, vos suggestions:
.....

2°) En cas de participation, êtes vous prêts à déposer vos paquets (de préférence dans des sacs plastiques) dans un lieu déterminé au préalable: OUI NON

3°) Votre don portera sur: bouteilles plastiques (plastique non coloré)

ferraille et conserves

papiers et cartons

verres et poterie

pas de boîte de lait

Bien sûr le stockage n'est pas une chose simple mais plus l'adhésion sera importante, plus les passages seront fréquents (période de 1 à 2 mois).

(1) rayer les mentions inutiles.

Décès

Madame Vannoz Rose Pe 6 juillet 1989.
Monsieur Vannoz Jean Raphaël Pe 25 Août 1989.
Madame Martinez Marie Jeanne Pe 9 Septembre 1989.
Monsieur Girardot Robert Pe 25 Janvier 1990

Naissances

Girod Johan Pe 11 juin 1989.
Dargent Gaëtan Pe 11 Novembre 1989.
Girardot Gaëlle Pe 30 Décembre 1989.

Le Bulletin aurait dû paraître en Juillet.

Je m'excuse du retard apporté à sa parution.

Juste un petit mot pour remercier toutes les personnes, qui ont travaillé généralement pour la commune.

Confection des fleurs, désherbage du cimetière, pauchage à l'école et autour du cimetière, nettoyage du monument aux morts, partage des lots de bois et sûrement d'autres choses, que j'oublie. Merci à tous.

Le Bulletin est ouvert à tous, et chacun peut y écrire.

Pour le prochain, qui paraîtra probablement en Juillet, en plus des défenses nous donnerons les recettes.

Merci aux personnes, qui ont participé à la fabrication de ce Bulletin.

Bribut.

Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal.

31 Mars 1989

Présents : tous les membres.

Constitution des commissions.

Commission des Bois

Bichaud André
Bertschy Patrick
Girardot Gilles.

Commission chemins, paturages, voirie

Bertschy Patrick
Bichaud André
Montagnon Henri.

Commission sociale

Bichaud André
Bichaud Louis
Montagnon Henri
Pasquelon Liliane.

Commission Bâtiments et eau.

Girardot Gilles
Montagnon Henri
Pasquelon Liliane.

Rôle d'apportage : Radiations

Vojinovitch Stéphane.

Additions.

Girod Patrick

Duplessis Jean

Bartschy Guy.

Location du logement de la petite école

Loyer mensuel à 600 Frs.

De Peigne au Siedec

16^{me} Pasquierin Silvain.

Attribution de la moitié des terres données avec appauvrisse

a Bonas Michel

De Zordi Alain

Grapponi Madeline

Monnet Raymond.

Viplette Germanic.

Des pierres seront mises dans les fontaines et bouteilles arrêtées pour permettre de disposer de pierre.

Demande à l'O.N.F de 200 m³ résineux à vendre au printemps.

Réunion du 7 avril 1989

Présents : tous les membres.

Budget primitif

Le conseil signe le budget à l'unanimité et décide de faire un emprunt de 50.000 Frs pour boucler le budget. entretien bâtiments communaux.

Le conseil accepte la convention permanente avec l'O.N.F.

Le conseil fixe la taxe d'appauvrisse à 200 Frs par appauvrisse et 30 Frs le stac pour les non-appauvrisse.

Le conseil décide de vendre les surplus des parcelles

12 et 16 à un prix de 120frs le mètre réceptionné.
Réunion du 8 juillet 1989.

TPrésents : tous les membres.

Commission communale des impôts

Commissaires titulaires

Michaud Louis

Ragot Guy.

Bonduau Claude

Monnet Jean Pierre

Bockenmeyer Jean Claude.

Roden Franck (Champagnac)

De Peigne à la sécurité routière

Michaud André.

Vente de terrain à construire

Vente de terrain situé "sur La Bouquette" entre les propriétés de 16^{es} Marchand Jacques et Monnet Bernadet à 5frs le m². à 16^{es} Vilot Claude "Le Colom" Rue des Piscrois à Viarmes 95270 Luzarches à titre de résidence secondaire.

Location de terrain communal.

Pour Le Bugnon à 16^{es} Bonduau Claude et Girod Patrick en face de leurs résidences. Sous conditions, qu'aucune personne ne demande ce terrain pour construction - Location à l'annuelle sans bail. 50frs chacun.

poubelles - ordures ménagères

Le conseil a décidé de prendre contact pour le ramassage des poubelles par le SICTOM.

Commissaires suppléants

Montagnon Henri

Girod Patrick

Marchand Jacques

Michaud André

Vanoz René

Vigne Jean (Lizé)

Pose de compteurs d'eau.

Demande à la DDA d'établir ce projet. Une subvention est demandée.

Une subvention de 300 Frs est accordée pour une course cycliste au Club de Lenseau.

Déplacement des panneaux Châtelmeuf.

Une demande sera faite à l'équipement

Reunion du 18 octobre 1985

Absent excusé : Monnet Jean Pierre

Projet pour la pose de compteurs d'eau. Compteurs individuels

Bribut Jean - Pasquelin Liliane - Montagnon Henri - Betschy Patrick - Guerdat Gérôme - Michaelondre ont voté pour.
Blondeau Claude - Michael Louis - Paret Marie Josephine
Perrier Maurice ont voté contre.

Le projet de la DDA est accepté par 6 voix contre 4.

Des vannes purgées seront placées vers chez M^e Monnet Jean Pierre et anciennement vers chez M^e Trenot.

Réparation de la barrière de la petite école et mur du cimetière et chemins école et petite école.

Des devis seront demandés pour ces réparations.

Bobinage des troncs chemins communaux. Le Triaget - La Marche - Le Bugenet - les Charières - La croisée des chemins Pouplaz - Paffoz.

Reunion du 28 Septembre 1983

Presents: tous les membres.

Budget supplémentaire

approuvé par Tribut Jean - Pasquelin Liliane - Montagnon Henri - Girardot Yves - Bertschy Patrick - Michael André Paret Marie Josephine.

Indemnité de conseil du Receveur Municipal

Délibération acceptée par le conseil municipal.

Affouage: Des bois seront marqués, dans les parcelles boisées. D'autre part les bûches sorties en bord de route, seront façonnées et partagées avec affouagistes.

Marquage de bois dans le non boisé

Demande à l'ONF le marquage des bois des Ganges avec la parcelle 14.

Droit de sortie

Le conseil donne le droit de sortie de son parking sur le terrain communal à M^e Pasquelin.

Panneau d'affichage

Un panneau d'affichage sera installé au bas du virage vers le transformateur.

Doris PerPanterie

Le devis pour les châneaux de l'école et frétilé école s'élève à 9582 Frs, 58 fourni par M^e André de Chaux. Le devis est accepté.

cadeaux de Noël aux enfants

Le conseil donne son avis favorable pour achat de Pierres, après avis des parents.

Compte administratif

approuvé par Bondonne Claude - Michael André - Pasquelin
Lié Pianc - Montagnon Henri - Paerl Marie Joseph - Bonnet
Jean - Pierre - Peperier Maurice.

Un pourvoi de la commune sera fait à M. Dargent André.

Réunion du 27 novembre 1989.

Présents : tous les membres

Tête de Boeuf

Le conseil vote 150 francs pour les colis de boeuf et 50 francs pour les jouets.

Terrain de M. Ragot Guy.

Le transfert de ce terrain à M. Ragot Dominique, sera fait après renseignements pris au notaire.

Transfert de matériel informatique de l'état à la commune

Le conseil accepte à l'unanimité

Demande d'assouagement de M. Lamy. Sihos Christophe.

Le conseil refuse cette demande.

Pose de poubelle à l'entrée du chemin du Rocher de la Baume.

La décision sera prise ultérieurement suivant l'état de pierre.

Achat d'une serre transparente

accord du conseil municipal.

Gouvernance de crédit

Le conseil accepte d'ouvrir un crédit de 3000 francs pour le compte 6 pour fractionnement des cotisations à l'association des amis de la montagne.

Association des communes Porcelières. Association des maires du canton. Bâcle technique à la gestion communale. Participation Prais vente de Bois.

Ouverture d'un crédit de 30.000frs (Prélèvement sur section Fonctionnement 88 à porter en recettes sur section investissement).

Dotation institutoirs 1990. Fixation du montant de P'indemnité.

Le conseil décide de prendre la première solution. application du taux de progression de la dotation constaté en 1989. et fixer pour 1990 soit 8,98% + 2,5%.

Pampes de rue.

La cellule Puisant Fonctionner les Pampes en Bas du village sera vérifiée par M^e Morey. Le Vaudieu.

Le conseil décide P'installation de la Pompe de rue vers chez M^e Montagnon et demande un projet pour l'installa-
tion d'autres Pampes.

Réunion du 15 Décembre 1989.

Présents: tous les membres.

Le conseil décide de reporter pour d'autres informations, la vente de terrain à M^e Ragot Dominique.

Le conseil décide de faire une demande à l'équipement pour déplacer le panneau Chatelneuf à l'entrée du village en arrivant du Vaudieu.

Une demande de subvention sera faite auprès de la sécurité et prévention routière pour pose de miroirs.

rétrôspectif à différents endroits de la commune.

Projet de rénovation du Chalot (Fromagerie) pour la salle de mairie avec demande de subvention. Vote pour ce projet
6 oui - 4 non - 1 blanc.

Ramassage des chemises

Tous les personnes intéressées paieront le frais suivant

Demande de construire son caveau

16^{me} Guichon nom Bockenmeyer Odalie demande l'autorisation de construire son caveau au cimetière de Chateaubœuf.

Demande acceptée à l'unanimité.

distribution d'un Pot de Bois à 16^e Sa Pan Parcelle 49.

Stères reçus et payés à 10 Frs le stère.

Réunion du 2 Janvier 1990

Absent: Bonnet Jean Pierre

Le conseil vote un crédit de 6600 Frs à l'article 66 du budget.

Coupe de Bois

Pour 1990 réserve des châtaignes, des résineux 2^e série et Peupliers 1^{re} et 2^e série. Vente sur pied des résineux de la 1^{re} série.

Réunion du 15 Janvier 1990

Présents: Tous les membres

Projet d'installation de la mairie à l'ancienne Fromagerie

Le projet s'élevant à 570.000 Frs est accepté par 6 oui contre 5 non. Une subvention est demandée.

Le conseil municipal décide de prendre un arrêté concernant le rappel des sens interdit - montée du Bugenot et descente de la côte.

Programme des travaux en Pot de Chateaubœuf proposé par l'O.N.F.
Le programme est accepté et l'autorisation est donnée au maire pour signer les actes concernant sa réalisation.

Commune de Chateaubriant

Dépenses 1989

Pharmacie école.	81,70
Bom. Pesticides . école- église.	693,62
Fournitures scolaires .	773,41
Autres Fournitures.	5182,50
CORDON enregistrement école	25,00
Achat de Pierres 1988	2129,66
Achat de Pierres 1989	1600,06
ferreau	27,00
Désherbant cimetièr	57,38
Jardinières	299,00
Fournitures peinture O.N.F.	332,91
Bobine pour atomiseur	390,51
Verrasse. Mairie	184,00
Bombes peinture Bois	136,88
	5182,50
Fournitures de Bureau . Mairie .	1523,88
Secrétariat . Mairie .	2187,83
Fontainier	2925,88
Balayage école	2992,78
Gardiennage église .	525,00
Salisations sa Paroises .	3139,76
Entretien cimetièr	512,64
Entretien voirie (Drainsage Puits d'eau)	1469,26
Fagonnage grumes et stérco - débardage .	65982,15

Indemnités Logement institutionnel (remboursé par l'état)	10 386 ^f 00
Incantec (cotisations sur salaires)	5 154 ^f 72
Participation au fond national de compensation	5 22 ^f 37
Cotisations Centre de Gestion	2 11 ^f 54
Chaxes Foncières	4 592 ^f 400
Droit de bail	2 72 ^f 00
Participation au fond national des adductions d'eau	2 29 ^f 00
Dépenses électricité	2 220 ^f 01
Analyses d'eau	942 ^f 60
Entretien extincteurs	5 06 ^f 07
Entretien Pouille à bulleter - O.N.F.	1 74 ^f 70
Assurance responsabilité civile du Maire	2 36 ^f 00
Assurances Bâtiments	5 360 ^f 46
Achat étagère école	5 30 ^f 00
Entretien Bâtiments	1 8763 ^f 16
Entretien pistes de raidange en forêt	8403 ^f 33
Ramassage cheminées	2 175 ^f 00
Préparation station de pompage et réseau d'eau	11 234 ^f 96
Entretien éclairage public	2 200 ^f 03
Dénichement Hiver 88.89	1 1563 ^f 50
Cotisation au Syndicat Horticole (2 cotisations)	2 00 ^f 00
Cotisation association des communes forestières du Jura	905 ^f 00
Cotisation association des élus de la montagne	1 14 ^f 00
Cotisation association des maires du canton	2 00 ^f 00
Cotisation association des maires et communes du Jura	2 70 ^f 00
Connement service des eaux	9 86 ^f 75

Participation aux dépenses de fonctionnement
des collèges publics.

Aide technique à la gestion communale

1082,34

Participation aux frais de vente de bois

1549,56

Contingent pour dépenses d'aide sociale

94,20

Contingent pour service incendie

20063,95

Frais de garderie des bois communaux

4185,60

Subventions

19376,85

Parc de neige 40,00

700,00

Club cycliste Benbau 30,00

Indemnités de fonction marine et adjoints
à adjoints jusqu'au 1^{er} juillet 1983

25372,98

Fêtes et cérémonies

7980,50

Frais de Noël 1988 2604,60

Frais de Noël 1989 2167,10

Gérbes de Pâques
8 mai et 11 novembre 450,00

Repas agents O.N.F. 562,00

Dîner de la liberté
(100 francs versé par l'état) 81,00

Cadeaux de Noël 1988 2121,80

7980,50

Frais téléphone 1219,66

Frais de timbres 110,00

Prélèvement sur section fonctionnement 95731,27

Remboursement emprunt 11353,79

Honoraires O.N.F. 269,11

Total dépenses 1989 488904,13